



Aquapolis : arrêtons cette mascarade !

Le SNEP-FSU, syndicat national de l'éducation physique et sportive, a appris par voie de presse la fermeture brutale de l'Aquapolis, plus grand bassin de notre académie de Limoges, suite à une décision unilatérale de l'entreprise Vert Marine.

Le SNEP-FSU Limoges tient à rappeler que cette structure nautique a été construite en 2015 grâce à des fonds publics : elle a en effet été financée à hauteur de 5 millions d'euros par le conseil départemental de la haute-vienne, 5.5 millions d'euros par le conseil régional (ancien Limousin) et 31.3 millions d'euros par la collectivité Limoges Métropole. Pour autant, la gestion de cet équipement de premier plan a été donnée à la société Vert Marine, dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Le SNEP-FSU Limoges a déjà par le passé dénoncé cette gestion passant par une entreprise privée, engendrant des coûts très élevés notamment pour les collèges et les lycées, laissés en dehors de la convention signée pour le 1er degré par Limoges Métropole. Un seul collège (Couzeix) a jusqu'à aujourd'hui pu bénéficier de cette installation sportive.

Il n'est pas acceptable qu'une entreprise privée puisse unilatéralement décider de la fermeture d'un équipement financé par les fonds publics. Après la période de Covid, qui a déjà éloigné des milliers d'élèves du 1er et du 2nd degré des piscines, cette décision a d'autant plus de conséquences désastreuses pour l'accès au savoir-nager.

Le SNEP-FSU demande que table rase soit faite des contrats avec cette société, et que l'Aquapolis soit gérée, comme tout service public, directement par une collectivité. Cela permettra de faire des économies, l'objectif étant de garantir un accès plutôt que de faire des profits sur le dos des usagers et des usagères, qu'il s'agisse du public ou de scolaires.

Le SNEP-FSU réitère donc sa proposition d'une réunion rassemblant tous les acteurs pour discuter d'une gestion en régie qui permettrait à un maximum d'élèves un accès garanti à la piscine, et ce à moindre coût.

Contact : Dominique Parvillé, co-secrétaire académique du SNEP-FSU - 06-38-81-94-53